

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 22/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept Mars à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

OBJET

**DEMANDES DE
SUBVENTIONS PUBLIQUES
POUR L'OPERATION "MUSEE
DU FLACON ET DU PARFUM".**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER -
Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – M. STEIMER –
Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme COSSART - M. FRANCOIS –
MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA
M. VANOT – Mme DIEZ – M. MARULAZ –.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme VAUDEVILLE à Mme COUDRAY –
Mme LAURENT à M. FRANCOIS – Mme MARECHAL à M. VANOT -
M. MALARDE à M. MOUGIN -

Absents : MM. BEGNENE - PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.5 Subventions

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport ainsi que celui de Mme TIHA, Conseillère déléguée,

Considérant que dans le cadre de l'opération « Musée du flacon et du parfum », et pour réaliser ce projet dans les meilleures conditions financières possibles, il est opportun de solliciter des fonds publics.

Pour rappel, la ville de Baccarat a été contactée par le plus grand collectionneur au monde de flacons de parfum en cristal de Baccarat, M. George STAM. Sans héritier direct, il souhaite permettre l'accès de sa collection au public le plus large et désire qu'elle soit présentée à Baccarat. La collection est composée non seulement d'environ 1500 pièces en Baccarat, mais aussi de flacons en cristal de Saint Louis, Lalique ou Daum, entre autres cristalleries. Ces flacons, dont certains sont des pièces uniques et dont la plupart sont de véritables œuvres d'art, sont accompagnés de leur coffret et de plus de 6000 objets liés à la cosmétique. Tous objets confondus, c'est l'une des 5 plus grandes collections mondiales.

Ce projet est conforté par une étude de faisabilité et de programmation menée en 2016-2017. C'est un projet original et unique puisque aucune autre proposition, associant flacon et parfum, intégrant la mode, le luxe et le point de vue industriel, n'existe actuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de création d'un "Musée du flacon et du parfum" ;
- **AUTORISE** le Maire à solliciter des subventions européennes, nationales, régionales et départementales pour l'opération « Musée du flacon et du parfum ».
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017

Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 23/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

OBJET

**SUPPRESSION DE LA REGIE
CAMPING MUNICIPAL**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept Mars à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – M. STEIMER – M. SOMNARD – M. COUDRAY – Mme COSSART - M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA M. VANOT – Mme DIEZ – M. MARULAZ –.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme VAUDEVILLE à Mme COUDRAY – Mme LAURENT à M. FRANCOIS – Mme MARECHAL à M. VANOT - M. MALARDE à M. MOUGIN -

Absents : MM. BEGNENE - PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant que le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 27 février 2017 de désaffecter le camping municipal constatant ainsi l'absence de gestion de ce dernier.
- Après avis de Madame la Trésorière, il paraît opportun de fermer cette régie qui n'est donc plus d'utilité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de la fermeture de la régie "Camping Municipal".

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017
Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 24/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept Mars à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

OBJET

**EMPLACEMENT D'UN
MEMBRE DE LA COMMISSION
SCOLAIRE.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – M. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme COSSART - M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA M. VANOT – Mme DIEZ – M. MARULAZ –.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme VAUDEVILLE à Mme COUDRAY – Mme LAURENT à M. FRANCOIS – Mme MARECHAL à M. VANOT - M. MALARDE à M. MOUGIN -

Absents : MM. BEGNENE - PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 Fonctionnement des assemblées.

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Olivier THIERY, Adjoint délégué aux affaires scolaires,

Considérant la démission de Madame Isabelle PERRY de sa fonction de conseillère municipale de la ville de Baccarat.

Conformément à l'ordre du tableau lors des élections municipales de mars 2014, Madame Lucie DIEZ a été introduite dans ses nouvelles fonctions de conseillère municipale lors de la réunion du 12 Décembre 2016.

Isabelle PERRY était membre de la Commission scolaire. Sa démission emporte démission de cette fonction également. Il est proposé au conseil municipal d'accepter la nomination de Monsieur Martial BANNEROT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ACCEPTE** la nomination de **Monsieur Martial BANNEROT** au sein de la Commission Scolaire

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017
Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 25/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

OBJET

**BILAN DES MARCHES
PUBLICS 2016**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept Mars à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaients présents : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – M. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme COSSART - M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA M. VANOT – Mme DIEZ – M. MARULAZ –.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme VAUDEVILLE à Mme COUDRAY – Mme LAURENT à M. FRANCOIS – Mme MARECHAL à M. VANOT - M. MALARDE à M. MOUGIN -

Absents : MM. BEGNENE - PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Commandes publiques 1.2 Marchés publics

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint délégué aux finances,

- Vu le Décret 2016-360 du 25 février 2016 applicable aux marchés lancés à partir du 1er avril 2016. Il oblige, en son article 107 (ex article 133 du Code des marchés publics), les acheteurs à publier, chaque année, une liste d'informations relatives aux marchés conclus l'année précédente et aux modifications de marchés apportées.

Le conseil municipal prend acte de la liste des marchés publics conclus en 2016, telle qu'elle figure dans le tableau ci-après:

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017
Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Objet du Marché	Type de procédure	Date du Marché	Attributaire	Code Postal de l'Attributaire	Montant du Marché	Budget impacté par le Marché
Réfection d'une route forestière revêtue en forêt communale	MAPA	Publié le 27/07/16 (Est Républicain) AE : 04/10/16	COLAS EST Centre Valantin 21 rue Saint Léopold	54300 LUNEVILLE	31 280 € HT 37 536.00 € TTC	Budget forêt
Reprise du terrain commun du cimetière de Baccarat	MAPA	Publié le 23/09/2016 (BOAMP) AE : 25/11/16	OGF (PFG) 31 rue de Cambrai	75019 PARIS	24 700 € HT (AE) 29 640 € TTC Part variable +20 000 €	Budget commune

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017
Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 26/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

OBJET

**BILAN DES CESSIONS ET
ACQUISITIONS DE L'ANNEE
2016.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept Mars à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – M. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme COSSART - M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA M. VANOT – Mme DIEZ – M. MARULAZ –.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme VAUDEVILLE à Mme COUDRAY – Mme LAURENT à M. FRANCOIS – Mme MARECHAL à M. VANOT - M. MALARDE à M. MOUGIN -

Absents : MM. BEGNENE - PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

3. DOMAINE ET PATRIMOINE

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint délégué aux Finances,

- Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi N° 95-127 du 8 Février 1995) dispose que le Conseil Municipal des communes de plus de 2000 habitants, délibère chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions **effectives** opérées sur leur territoire. Le bilan est annexé au compte administratif.

Le conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2016 annexé à la présente délibération et au compte administratif 2016.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017
Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER :

ACQUEREUR	SITUATION DU TERRAIN	SUPERFICIE	PRIX DE VENTE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLES DU CRISTAL	Parcelles AN 0548 et AN 552 (terrain lieu-dit Pré de la semelle)	22a 74ca	90 869.04 €

PAS D'ACQUISITION EN 2016***Pour information : ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER POUR 2017 :***

VENDEUR	SITUATION DU TERRAIN	PRIX DE VENTE
SARL LAOBAN Jacques LOIREAU	<i>Parcelles AL 445 et AL 446 en vue de la création d'un chemin à l'arrière du bâtiment du Conseil Départemental</i>	311 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017

Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 27/2017 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept Mars à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

OBJET

**DÉSIGNATION D'UN DELEGUE
ELU AU COMITE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – M. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme COSSART - M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN - BANNEROT – Mme TIHA M. VANOT – Mme DIEZ – M. MARULAZ –.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme VAUDEVILLE à Mme COUDRAY – Mme LAURENT à M. FRANCOIS – Mme MARECHAL à M. VANOT - M. MALARDE à M. MOUGIN -

Absents : MM. BEGNENE - PREVOT – MOUGEOT

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.3 Désignation de représentants

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Association loi de 1901, organisme paritaire et pluraliste créé en 1967, le Comité National d'Action Sociale a pour but, sur l'ensemble du territoire national, l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leur famille, en assurant la mise en œuvre de services et de prestations.

L'association se compose exclusivement des collectivités territoriales et établissements publics qui ont donné leur adhésion et dont le personnel relève majoritairement du statut de la fonction publique territoriale et des associations et comités d'œuvres sociales.

Sont bénéficiaires des prestations du CNAS tous les agents du personnel actifs (titulaires, stagiaires, auxiliaires ou contractuels, à temps complet ou incomplet) des collectivités territoriales et établissements publics, des amicales ou comités d'œuvres sociales adhérents.

Sont également bénéficiaires : les agents en congé parental, les agents en disponibilité avec traitement, les agents détachés dans leur collectivité, les agents en congé de fin d'activité, les agents recrutés sous contrats à durée déterminée d'une durée inférieure dès lors qu'ils peuvent justifier d'une durée d'emploi antérieure d'au moins un an dans la collectivité adhérente, les agents retraités, si la collectivité cotise pour les retraités.

Monsieur Christian GEX nommé délégué élu du CNAS lors du Conseil Municipal du 9 avril 2014, souhaite céder sa place et propose au Conseil Municipal de nommer Madame Yvette COUDRAY.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de nommer **Madame Yvette COUDRAY, 1^{er} Adjoint**, en qualité de délégué élu du CNAS en remplacement de M. Christian GEX.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20170327-2017-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017

Publication : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

